



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, 28 avril 2022

Dossier interinstitutionnel:

2021/0378 (COD)

2021/0379 (COD)

2021/0380 (COD)

WK 6049/2022 REV 1

LIMITE

EF

ECOFIN

CODEC

Ceci est un document destiné à une communauté spécifique de destinataires. La manipulation et la distribution ultérieure sont sous la seule responsabilité des membres de la communauté.

DOCUMENT DE TRAVAIL

De:	Présidence
A:	Groupe Services financiers et Union bancaire - Point d'accès unique européen (ESAP) Services financiers (Attachés)

Sujet:	ESAP: 03.05.2022 - Ordre du jour détaillé
--------	--

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Groupe de travail sur les services financiers - Règlement ESAP

3 mai 2022 - 10:00-18:00

Ordre du jour détaillé révisé

- I. **Adoption de l'agenda et remarques d'introduction de la Présidence** –
10:00 - 10:10
- II. **Présentation par la Croatie de son non papier sur la mise en œuvre d'ESAP** –
10:10 – 11:00
- III. **La première phase : les informations publiées par l'ensemble des sociétés cotées**
11:00 - 12:30
 - A. Les informations réglementaires concernant les entreprises cotées sur un marché réglementé
 - B. La séquence de mise en œuvre de la première phase
 - C. Les flux d'informations et le choix des organismes de collecte
- IV. **La seconde phase de mise en œuvre de l'ESAP** *12:30 – 14:00*
 - A. Le périmètre des informations mises à disposition sur la plateforme ESAP
 - B. Le calendrier de mise en œuvre de cette seconde phase
 - C. L'avenir des bases de données des autorités européennes de supervision

Pause déjeuner

- V. **La clause de revue** *15 :00 – 16:15*
 - VI. **L'information volontaire** *16:15 – 17 :30*
 - VII. **Conclusions de la Présidence** *17:30 - 17:45*
-